



Assemblée Générale  
ordinaire du VCA  
Exercice 2023



**CONVOCATION**  
**à l'assemblée Générale ordinaire statutaire du VCA**  
**Dimanche 14 janvier à 14h.**

Notre Assemblée Générale ordinaire annuelle  
prévue par les statuts de notre association aura lieu  
**le dimanche 14 janvier prochain à 14h00, à Valmy**  
dans les locaux municipaux espace Jules Pams.

Nous vous accueillerons à partir de 13h30 pour les formalités d'émargement.

**Ordre du jour l'AG :**

- 1) Les mots de bienvenue (Club, mairie d'Argeles, CoDep66) ;
- 2) Rapport moral de l'exercice 2023 présenté par le président, Thierry Kuntz ;
- 3) Rapports d'activité des différentes sections du club :
  - a. Vélo ROUTE
  - b. Vélo LOISIR
  - c. VTT engagé
  - d. VTT pour tous
  - e. VTT tranquillou
  - f. Cyclo-resto
  - g. Randonnée pédestre.
  - h. Les brevets Audax, Mai à Vélo, Mar i Munts.
- 4) Rapport financier de l'exercice 2023 présenté par le trésorier, Marc Molin ;
- 5) Rapport des vérificateurs des comptes ;
- 6) Approbation des différents rapports par l'AG ;
- 7) Election du Conseil d'Administration du VCA pour l'année 2024.
- 8) Questions diverses.

*Les documents préparatoires à l'AG vous seront envoyés début janvier.*

**Si le quorum des 50% des membres actifs de l'association prévu par nos statuts n'était pas atteint à 14 h, une assemblée générale extraordinaire est convoquée, ce même jour, 14 janvier à 14h30.**

**Si vous ne pouvez pas participer à notre assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire à qui vous aurez confié un pouvoir dont vous trouverez un modèle de rédaction ci-joint.**

*La galette des rois clôturera notre réunion.*